

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00888
Numéro SIREN : 884 167 685
Nom ou dénomination : 2G BTP

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003666

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/21
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	350 000		350 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	350 000		350 000
Stocks			
Créances			
Clients et comptes rattachés	36 000		36 000
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	443		443
Divers			
Disponibilités	99 408		99 408
TOTAL ACTIF CIRCULANT	135 851		135 851
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	485 851		485 851



Bilan

Net au
30/09/21

PASSIF	
Capital social ou individuel	10 000
Résultat de l'exercice	70 456
TOTAL CAPITAUX PROPRES	80 456
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts	309 641
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	309 641
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	91 085
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 008
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 650
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11
Dettes fiscales et sociales	3 661
TOTAL DETTES	405 395
TOTAL PASSIF	485 851



Compte de Résultat

	du 09/06/20 au 30/09/21 16 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	36 000	100,00	36 000	
Total	36 000	100,00	36 000	
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	3 677	10,21	3 677	
Total	3 677	10,21	3 677	
MARGE SUR M/SES & MAT	32 323	89,79	32 323	
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	450	1,25	450	
Total	450	1,25	450	
RESULTAT D'EXPLOITATION	31 873	88,54	31 873	
Produits financiers	43 500	120,83	43 500	
Charges financières	1 267	3,52	1 267	
Résultat financier	42 233	117,31	42 233	
RESULTAT COURANT	74 106	205,85	74 106	
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	3 650	10,14	3 650	
RESULTAT DE L'EXERCICE	70 456	195,71	70 456	



Comptes Annuels

2021

Période du 09/06/2020 au 30/09/2021

Annexe des Comptes annuels



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2G BTP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 485 851 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 70 456 euros.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 09/06/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		350 000		350 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		350 000		350 000
ACTIF IMMOBILISE		350 000		350 000



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			350 000	350 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			350 000	350 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 36 443 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	36 000	36 000	
Autres	443	443	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	36 443	36 443	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	10 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	1,00



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 405 395 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	309 641	50 711	206 419	52 511
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 008	1 008		
Dettes fiscales et sociales	3 661	3 661		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	91 085	91 085		
Produits constatés d'avance				
Total	405 395	146 465	206 419	52 511
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	360 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	50 359			
(**) Dont envers les associés	90 585			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 91 084 euros.

Charges à payer

	Montant
Honoraires NP	1 008
Total	1 008



Autres informations



Comptes Annuels

2021

Période du 09/06/2020 au 30/09/2021

SAS 2G BTP

90 Chemin des Chasseurs

26780 MALATAVERNE

Tél. 04.75.90.87.19

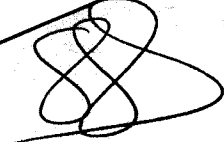
Fax.

APE : 6420Z-

Siret : 88416768500012

CERTIFIÉ CONFORME

GUEZIE AURELIE



AUDIT COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LYON

2G BTP
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 90 CHE DES CHASSEURS - ZI le Razas,
26780 MALATAVERNE
884 167 685 RCS ROMANS

RAPPORT DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 MARS 2022

Exercice clos le 30 septembre 2021

Mesdames,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il s'agit du premier exercice social de la société, qui de plus est n'a qu'une activité de holding. Une appréciation de l'activité est donc difficile.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 36 000,00 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 676,00 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 450,00 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 4 126,00 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 31 873,00 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 42 233,00 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 74 106,00 euros.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 3 650,00 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 70 456,39 euros.

Au 30 septembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 485 851,00 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 70 456,39 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	70 456,39 euros
A la réserve légale	1 000,00 euros

Solde	69 456,39 euros

En totalité au compte "autres réserves".

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 80 456 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

REPRISE DES ENGAGEMENTS SOUSCRITS POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ AVANT SON IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

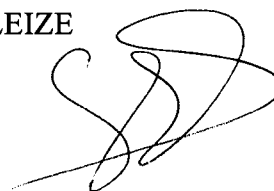
Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, d'approuver la reprise par notre Société de tous les engagements souscrits en son nom par les fondateurs préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Ces engagements sont décrits dans un état annexé au texte des résolutions qui vous sont proposées.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Aurélie GLEIZE
Présidente



2G BTP
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 90 CHE DES CHASSEURS - ZI le Razas,
26780 MALATAVERNE
884 167 685 RCS ROMANS SUR ISERE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 70 456,39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	70 456,39 euros
A la réserve légale	1 000,00 euros
Solde	----- 69 456,39 euros

En totalité au compte "autres réserves".

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 mars 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Aurélie GLEIZE

